

Guy Millière : France, vers une soumission totale à l'islam et la destruction de la liberté d'expression

écrit par Christine Tasin | 9 avril 2018



Le gouvernement français et la justice française affirment traiter toutes les religions de manière égale, mais traitent la religion musulmane comme si elle était « plus égale que les autres »- et pouvait jouir des privilèges particuliers. Ceux qui critiquent l'islam – ou qui montrent les conséquences du terrorisme islamique – font l'objet de poursuites impitoyables, alors que des organisations racistes haineuses ne sont jamais incriminées.

« Qui a le droit de dire que, dans trente à quarante ans, la France ne sera pas un pays musulman? Personne dans ce pays n'a le droit de nous nier le droit d'espérer dans une société globale fidèle à l'islam ». – Marwan Muhammad, porte-parole du

« Collectif contre l'islamophobie en France ».

Le Président Macron a récemment déclaré qu'il voulait une loi contre les « fausses nouvelles ». Si la loi est adoptée, tous les magazines en ligne en France qui ne diffusent pas ce que le gouvernement définit comme de « vraies nouvelles » pourraient faire l'objet d'une suspension immédiate. S'ils sont situés hors de France, l'accès à ceux-ci serait bloqué. Les magazines et sites web islamiques en ligne ne figurent pas sur la liste des fournisseurs de « fausses nouvelles » incriminés. Quels magazines et sites web sont en tête de liste? Ceux qui posent des questions sur l'islam.

Après [l'assassinat](#) d'une grande partie de la rédaction du magazine satirique français Charlie Hebdo à Paris le 7 janvier 2015, la prise d'otage et les [meurtres](#) commis dans un supermarché caché deux jours plus tard ont confirmé ce qui était d'ores et déjà évident: la France était une cible du terrorisme islamique. Une grande [manifestation](#) organisée à Paris le 11 janvier a réuni un million et demi de personnes, à laquelle se sont jointes des personnalités politiques venues du monde entier.

Pendant un bref moment, la France a semblé être le pays où les multitudes étaient prêtes à défendre la liberté de parole, et où le gouvernement était prêt à se battre pour les valeurs de la civilisation occidentale.

Malheureusement, cette impression n'a pas duré longtemps.

Depuis des années, la liberté d'expression en France était en cours d'écrasement, en particulier pour ce qui concerne l'islam et le terrorisme islamique. Les journalistes qui osaient dire que l'islam ne ressemblait pas à une religion de paix, mais plutôt à une religion de guerre, faisaient l'objet de poursuites rudes et systématiques. Les directeur et rédacteur en chef de Charlie Hebdo n'étaient pas épargnés: ils avaient été [poursuivis](#) dès 2006, l'année où le magazine avait republié les caricatures danoises de Mahomet, et poursuivis à nouveau en 2007, 2012 et 2013. L'écrivain Michel Houellebecq avait été [convoqué](#) par la justice en 2010 pour avoir simplement affirmé que l'islam était une religion « con ». La première [condamnation](#) judiciaire contre le polémiste Éric Zemmour date de 2011. Le site Riposte Laïque a été créé en 2007 pour lutter contre la censure, défendre la laïcité et préserver le droit de critiquer l'islam. Les [procès](#) contre son fondateur, Pierre Cassen, ont immédiatement été innombrables.

Le harcèlement judiciaire contre ceux qui osaient encore parler «incorrectement» de l'islam ne s'est pas arrêté après les meurtres de Charlie Hebdo: il s'est au contraire intensifié. Les attentats terroristes perpétrés en France en novembre 2015 et en juillet 2016 n'ont donné lieu à aucune manifestation; tout juste à des signes de tristesse, de peur et de [résignation](#). Les politiciens français ont utilisé à chaque fois des [mots vides](#), ont parlé des dangers du « fanatisme » et ont dit que la France était « en guerre » – mais ils n'ont jamais nommé l'ennemi. Les journalistes et les écrivains qui ont déclaré que les terroristes qui attaquaient la France étaient musulmans, et que « l'islamisme» n'était pas étranger à l'islam, ont dû [répondre](#) de leurs paroles devant un tribunal et se sont vus infliger des amendes de plusieurs milliers d'euros.

Éric Zemmour et [Pierre Cassen](#) ont tous deux passé des heures à fournir aux juges des preuves concluantes – en [vain](#).

Depuis l'élection du Président Emmanuel Macron il y a un an, la situation s'est encore détériorée. Le 20 juin 2017, à la fin d'un dîner d'Iftar qu'il a partagé avec des dirigeants musulmans, Macron a [déclaré](#) que « .. personne ne peut faire croire que l'islam n'est pas compatible avec la République »; que « personne ne peut faire croire que la France rejette sa composante de foi musulmane », et que « tenter de donner de l'islam l'image d'une religion cautionnant le meurtre et la terreur » doit être condamné. La plupart des critiques français de l'Islam ont compris le message et ont prudemment choisi le silence. Riposte Laïque n'a pas fait le même choix, et en a subi les conséquences.

Le 20 janvier 2018, Pierre Cassen a été reconnu coupable d'« incitation à la haine» contre les Musulmans et s'est vu [infliger](#) une amende globale de 12 000 euros. Il a également été condamné à une peine de prison avec sursis de trois mois. Il sera bientôt jugé à nouveau pour s'être rendu coupable du même « crime» et pourrait être envoyé en [prison](#).

Plusieurs gouvernements européens ont clairement indiqué que la critique de l'islam pouvait mener à des [poursuites](#) et à des condamnations. Récemment, des citoyens [britanniques](#), [danois](#) et [allemands](#) ont été condamnés à des peines avec sursis. Si Pierre Cassen devait être emprisonné, ce sera la première fois que quelqu'un dans une démocratie occidentale serait envoyé en prison pour avoir critiqué une religion.

Le pire est que Pierre Cassen n'est même pas l'auteur de l'article visé par les juges. L'[article](#) visé ne fait que dire l'évidence: les islamistes sont en guerre avec la France et l'Occident, et les incitations à tuer les infidèles sont présentes dans le Coran. Pierre Cassen a, de surcroît, été condamné en tant que directeur de publication de Riposte Laïque; or, depuis 2012, Riposte Laïque est hébergé par la Suisse et dispose d'un directeur de publication suisse. Pierre Cassen n'a plus de rôle officiel dans l'organisation. Il est juste une proie facile parce qu'il vit en France. Pierre Cassen est clairement victime d'un [abus de droit](#), et envisage de demander l'asile politique en Suisse.

Deux membres de l'Assemblée nationale française, [Gilbert Collard](#) et [Marine Le Pen](#), une ancienne candidate à la présidence qui a obtenu 35% des voix lors du second tour en mai 2017, ont également été récemment inculpés pour « diffusion d'images violentes ». Ils n'ont pas publié de textes critiquant l'islam. Après qu'un journaliste eut comparé leur parti (Front national) à l'État islamique, ils ont [tweeté](#) des photos montrant des atrocités commises par l'État islamique, et ont ajouté sous les photos: « *Daech c'est ça !* ». Ils risquent de lourdes amendes et des peines de prison. Les photos qu'ils ont tweetées ne sont pas secrètes: elles sont largement disponibles sur internet.

Gilbert Collard et Marine Le Pen étaient normalement protégés par l'immunité parlementaire. Leur immunité parlementaire a été [levée](#) par un vote quasi unanime à l'Assemblée nationale française. C'est la première fois que des membres d'un gouvernement occidental démocratique risquent d'être emprisonnés pour avoir publié des photos largement disponibles de crimes islamiques.

Les lois françaises sont toujours davantage utilisées par le système judiciaire français pour réprimer toute critique de l'islam. Et, en une dangereuse inversion de la réalité, les critiques de la violence terroriste islamique sont désormais systématiquement présentées par les juges français comme des exemples d'incitation à la haine et à la violence. La menace de peines de prison s'ajoute à la menace d'amendes.

Ceux qui critiquent l'islam – ou qui montrent simplement les conséquences du terrorisme islamique – font l'objet de

poursuites impitoyables, alors que des organisations racistes haineuses ne sont jamais incriminées. Le mouvement islamo-gauchiste les « [Indigènes de la République](#) », ainsi, publie des [textes](#) laissant entendre que les Juifs contrôlent le « système financier mondial » et que « les sionistes » tuent les enfants palestiniens pour le plaisir, mais n'est jamais condamné. Houria Bouteldja, la porte-parole du mouvement, a publié un [livre](#) décrivant les juifs comme des partisans pervers de « l'islamophobie » et déclarant que l'Holocauste est « infiniment moins qu'un détail » de l'histoire. Elle a récemment participé à des manifestations anti-israéliennes au cours desquelles des drapeaux du [Hamas](#) et du Hezbollah ont été brandis ainsi que des portraits de tueurs de Juifs. Des organisations juives ont exprimé leur indignation et déposé des plaintes – mais l'ont fait en vain.

Le gouvernement français et la justice française affirment traiter toutes les religions de manière égale, mais traitent la religion musulmane comme si elle était « plus égale que les autres » – et pouvait jouir des privilèges particuliers.

En France, les attaques anti-musulmanes sont bénignes et rares, mais conduisent à de graves condamnations: en janvier 2016, un [homme](#) a jeté des lardons devant une mosquée, et a été immédiatement envoyé en prison. Les [attaques](#) contre le Christianisme sont innombrables, parfois violentes, et ne mènent presque jamais à la moindre incrimination par la justice. **Les théâtres français abritent fréquemment des spectacles anti-chrétiens. Dans une [pièce](#) intitulée « Sur le concept du visage de Dieu », actuellement en tournée dans tout le pays, un grand portrait de Jésus-Christ se trouve insulté pendant près de deux heures, et recouvert d'une matière censée être des excréments. Le Ministère de la Culture français subventionne la tournée. Aucun directeur de théâtre en France n'imaginerait produire un spectacle hostile à l'islam.**

Six à huit millions de musulmans vivent en France, et le nombre [augmente](#) sans cesse. 400 000 Juifs n'ont pas encore quitté la France, mais chaque année le nombre [diminue](#). Les Chrétiens pratiquants disparaissent. Les églises sont souvent [vides](#).

Les sondages montrent qu'une [proportion](#) significative de la population française

pense que l'islam est une menace, mais les autorités françaises choisissent de harceler ceux qui parlent de la menace.

En 2005, la situation était déjà grave. Des [émeutes](#) musulmanes ont eu lieu dans tout le pays. Le Président français Jacques Chirac a demandé à des imams de rétablir le calme et a commencé à abandonner la souveraineté du gouvernement français sur de nombreux districts. Quelques années plus tard, le Président Nicolas Sarkozy a prétendu [réorganiser](#) l'« islam de France », sur la base d'une structure qu'il avait créée en 2003 lorsqu'il était Ministre de l'Intérieur. Il a demandé aux dirigeants musulmans français d'appeler à la « modération ». Il a échoué: les [dirigeants](#) musulmans français ont tous déclaré que « l'islam n'est pas violent » et n'a pas besoin de « modération ». Il a promis de mettre fin à l'existence de « zones de non droit » et de reprendre en main les quartiers abandonnés sous Jacques Chirac. Il a également échoué; en 2006, il y avait [751 zones](#) de non droit en France, et le nombre aujourd'hui reste le même. Le Président François Hollande n'a rien fait et a laissé la situation pourrir davantage. Le Président Emmanuel Macron parle à nouveau de la nécessité de « réorganiser l'islam de France » et semble pratiquer la reddition.



En

2005, des émeutes musulmanes ont eu lieu dans toute la France. Le Président Jacques Chirac a commencé à abandonner la souveraineté du gouvernement sur de nombreux quartiers. Sur la photo: La police anti-émeute regarde un entrepôt brûler en banlieue parisienne à Aubervilliers le 4 novembre 2005, lors de la huitième nuit d'émeutes. (Photo par Pascal Le Segretain / Getty Images)

Macron a récemment laissé entendre qu'il voulait créer le poste de « Grand Imam de France », un homme qui serait le « [chef spirituel](#) » de l'islam en France. Il a ajouté qu'il aimerait voir la [construction](#) de grandes « mosquées cathédrales » dans toutes les grandes villes françaises. Il veut aussi que la [langue arabe](#) soit enseignée dans toutes les écoles secondaires, afin, sans doute, de maintenir une relation entre les musulmans et la langue de leur religion. Il promet une « [discrimination positive](#) » en faveur des musulmans et une lutte plus résolue contre « ceux qui attaquent l'islam ». Il n'utilise jamais les mots « islam radical ». Il parle de « radicalisation », mais affirme que le principal danger est la « [radicalisation de la laïcité](#) ». Il ne cache pas que ceux qui défendent la laïcité – et une séparation nette entre le gouvernement et l'islam (Riposte Laïque, par exemple) – sont un obstacle sur la voie qu'il entend suivre.

A l'évidence, la lutte contre la « radicalisation de la laïcité » est en marche!

Marwan Muhammad, porte-parole du « Collectif contre l'islamophobie en France » a [déclaré](#) en 2011:

« Qui a le droit de dire que, dans trente à quarante ans, la France ne sera pas un pays musulman? Personne dans ce pays n'a le droit de nous nier le droit d'espérer dans une société globale fidèle à l'islam ».

Chaque jour en France, des hommes comme Marwan Muhammad ont davantage le droit d'espérer.

L'éminent prédicateur islamique Tariq Ramadan est actuellement détenu à la prison de Fleury-Mérogis, près de Paris: les juges ne peuvent pas ignorer les [accusations](#) de viol retenues contre lui. Certains Musulmans français s'obstinent à [affirmer](#) qu'il est injustement accusé. D'autres disent que c'est un imposteur, semblent prêts à se débarrasser de lui, et ajoutent qu'il est [urgent](#) de créer « d'authentiques institutions islamiques françaises » pleinement « reconnues par le gouvernement français ». Le Président Macron ne pourrait dire mieux. L'islamisation de la France ne s'arrêtera pas.

Le Président Macron a récemment déclaré qu'il voulait une [loi](#) contre les « fake news ». Si la loi est adoptée, tous les magazines en ligne en France qui ne diffusent pas ce que le gouvernement définit comme de « vraies nouvelles »

pourraient faire l'objet d'une suspension immédiate. S'ils sont situés hors de France, l'accès à ceux-ci serait bloqué. Les magazines et sites web islamiques en ligne ne figurent pas sur la liste des fournisseurs de « fausses nouvelles » incriminés. Quels magazines et sites web sont en tête de liste? Ceux qui posent des questions sur l'Islam.

Guy Millière

<https://fr.gatestoneinstitute.org/12128/france-soumission-islam>